

Rapport d'évaluation sommaire de l'initiative VDMD

Renseignements sur l'établissement

| | |
|--|---|
| Nom de l'entreprise | Glencore |
| Nom de l'établissement | Fonderie Horne |
| Adresse | 101 Av. Portelance, Rouyn-Noranda, QC J9X 5B6 |
| Pays d'opération | Canada |
| Produits/métaux produits sur place | Cuivre |
| Types d'opérations inclus dans le champ d'application : | |
| Activités minières | <input type="checkbox"/> |
| Mélange de concentrés | <input type="checkbox"/> |
| Fusion | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Raffinage | <input type="checkbox"/> |
| Autre (veuillez expliquer) | |
| Types d'infrastructures inclus dans le champ d'application : | |
| Routes | <input type="checkbox"/> |
| Transport ferroviaire | <input type="checkbox"/> |
| Ports | <input type="checkbox"/> |
| Autre (veuillez expliquer) | <input type="checkbox"/> |

Vérificateur et renseignements sur la vérification

| | |
|---|--|
| Nom du ou des vérificateurs | Guillaume Carle Evelyne Desaulniers Meriem Raach Mélanie Rousseau |
| Nom de l'entreprise du ou des vérificateurs | EEM Gestion ESS Inc. |
| Dates des activités de vérification (jj/mm/aaaa – jj/mm/aaaa) | 30/05/2023 – 30/06/2023 |
| Période de vérification | 2022-2023 |

| | |
|--|---|
| <p>Résumé de la méthodologie de vérification</p> | <p>La vérification a été exécutée en conformité avec les principes énoncés dans les normes et documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>ISO 19011:2018 - Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management</i> • Mandat des fournisseurs de services de vérification de l'association minière du Canada (révisée le 19 novembre 2021) <p>Les tâches et activités entreprises au cours du processus de vérification sont résumées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avant la vérification, des copies des auto-évaluations de l'installation et les pièces justificatives ont été mises à la disposition d'EEM. • Les preuves ont été recueillies par le biais d'entrevues, de documents transmis et, dans une moindre mesure, d'observations. • Les informations colligées ont été évaluées en fonction des critères énoncés dans les protocoles des normes de performance évalués. • Une réunion de clôture a été tenue lors de la chacun des blocs d'entrevues. <p>Le présent rapport de vérification, lequel contient la conclusion de la vérification et la déclaration de vérification, a été produit.</p> |
| <p>Résumé des activités de vérification</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de démarrage pour préparer la vérification. • Le client a envoyé de la documentation pour que les vérificateurs puissent se familiariser avec celle-ci. • Réunion d'ouverture. • Collecte des données par visioconférence. • Prise de notes de travail. • Appel à un nombre représentatif des communautés d'intérêt externes répertoriées par la fonderie, selon la méthode Squeglia c=0 pour un niveau de qualité acceptable de 90%. • Réunion de fermeture. • Rédaction du rapport. |

Résumé des conclusions

| Critère | Cote | Commentaires |
|--|------|--|
| Relations avec les Autochtones et les communautés | | |
| 1. Détermination des communautés d'intérêts (CI) | A | <p>Afin d'identifier les CI, un processus documenté, permettant de cibler un large éventail d'intérêts et de préoccupations, est en place.</p> <p>Ce processus comprend également :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. un mécanisme permettant aux CI de s'identifier; b. une description des caractéristiques pertinentes CI identifiées. Un processus est en place pour s'assurer que l'information consignée est à jour; |

| Critère | Cote | Commentaires |
|---|-------------|---|
| | | <p>c. des dispositions visant à protéger la confidentialité, lorsqu'une CI l'exige.</p> <p>La liste des CI identifiées est réexaminée périodiquement tout au long du cycle de vie de l'établissement.</p> <p>La fonderie Horne tient un registre des CI identifiées, qui est revu et mis à jour régulièrement.</p> |
| <p>2. Échange et dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts</p> | <p>A</p> | <p>Des processus documentés d'échange et de dialogue avec les CI, développés en collaboration avec ces dernières, sont en place.</p> <p>Des processus sont en place afin que la haute direction et les CI concernées examinent, à une fréquence régulière et prédéfinie, les résultats en matière d'échange et de dialogue avec les CI.</p> <p>Les communications sont rédigées dans la langue des CI (si elles en font la demande) et elles sont rédigées de façon claire et compréhensible.</p> <p>La documentation pertinente est mise à la disposition des CI en vue d'être examinée par celles-ci dans un délai raisonnable et elle est facilement accessible.</p> <p>Des processus sont en place permettant d'identifier les besoins des CI en matière de renforcement des capacités afin de leur permettre de participer efficacement aux discussions sur les enjeux qui les intéressent ou qui les préoccupent.</p> <p>De la formation sur l'échange et le dialogue est donnée au personnel désigné et celle-ci comprend du contenu adapté aux cultures locales.</p> <p>Un rapport public traitant des échanges avec les CI est produit et celui-ci détaille notamment les mesures de communication réalisées pendant la période visée ainsi que les sujets/thèmes abordés. Toutefois, le point de vue des CI relativement aux processus d'échange, et leurs résultats, bien qu'il soit activement sollicité, n'avait pas été rapporté publiquement au moment de la vérification.</p> |
| <p>3. Échange et dialogue efficaces avec les communautés autochtones</p> | <p>s.o.</p> | <p>Il n'y a pas de communauté autochtone directement touchée par les activités de la fonderie Horne à proximité de celle-ci.</p> |
| <p>4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés</p> | <p>A</p> | <p>Des processus sont en place pour échanger avec les CI sur l'identification, la priorisation et l'évitement ou l'atténuation des risques potentiels et réels liés aux activités de la fonderie Horne qui touchent directement les CI.</p> <p>En priorisant les risques potentiels et réels, les processus tiennent compte de la pertinence des éléments suivants pour les CI :</p> |

| Critère | Cote | Commentaires |
|---------|------|--|
| | | <p>a. Les risques sociaux qui peuvent être attribuables à la présence de la fonderie Horne.</p> <p>b. Les risques environnementaux susceptibles d'affecter directement les communautés, y compris les risques associés à la gestion des résidus miniers.</p> <p>c. Les risques quant à la santé et la sécurité des communautés.</p> <p>Les processus d'échange et de dialogue comprennent des mesures visant à faciliter et à encourager la participation des CI sous-représentées et à déterminer quelles CI sont les plus touchées par les risques potentiels et réels identifiés. Les plans d'action visant à prioriser les impacts ont été élaborés à travers les échanges avec les CI concernées et sont actuellement mis en œuvre.</p> <p>a. Les plans d'action comprennent l'identification d'objectifs et de cibles pertinents, lesquels font ensuite l'objet d'un suivi, d'un examen et d'une gestion adaptative en collaboration avec les CI touchées.</p> <p>b. Les plans d'action considèrent également comment les mesures d'atténuation peuvent se traduire par une optimisation des bénéfices pour les CI.</p> <p>Des processus sont en place pour échanger avec les CI concernées sur l'identification et la priorisation des occasions d'optimiser les bénéfices pour les CI et qui pourraient, notamment, tenir compte de l'approvisionnement local et des possibilités d'emploi.</p> <p>Les plans d'action visant à prioriser les occasions d'optimiser les bénéfices ont été élaborés à travers les échanges avec les CI concernées et sont actuellement mis en œuvre.</p> <p>a. Les plans d'action comprennent l'identification d'objectifs et de cibles pertinents, lesquels font ensuite l'objet d'un suivi, d'un examen et d'une gestion adaptative en collaboration avec les CI touchées.</p> <p>Des processus sont en place pour échanger avec les CI concernées à propos des contributions de la fonderie Horne aux initiatives de développement communautaire.</p> <p>Ces contributions sont communiquées au public. Des données de références relatives aux risques prioritaires sont recueillies. Des mesures sont adoptées pour assurer le suivi de la mise en œuvre des plans d'action et leur efficacité.</p> |

| Critère | Cote | Commentaires |
|---|------|--|
| | | <p>Les résultats sont examinés avec les CI touchées sur une base régulière et prédéterminée. Cependant, il n'y avait pas d'évidence que les processus en place pour éviter ou atténuer les risques prioritaires comprenaient un processus décisionnel collaboratif impliquant les CI concernées.</p> |
| 5. Système de réaction aux communautés d'intérêts | AAA | <p>Des systèmes sont en place pour transmettre les plaintes aux échelons supérieurs lorsque le système de rétroaction ne permet pas de donner suite adéquatement à celles-ci.</p> <p>Le système de rétroaction prévoit un suivi auprès des utilisateurs une fois le processus terminé.</p> <p>Un examen de l'efficacité du système de rétroaction a été effectué et les mesures correctives identifiées ont été mises en œuvre.</p> |
| Santé et sécurité | | |
| 1. Engagement et obligation de rendre des comptes | A | <p>Les engagements sont définis et approuvés par la haute direction de la compagnie dans la politique SSEC et sont conformes à l'esprit du Cadre sur la sécurité et la santé de l'AMC. Un processus est en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements en matière de sécurité et de santé. L'obligation de rendre des comptes et les responsabilités sont comprises à tous les échelons.</p> <p>Cependant, aucune vérification interne ou externe n'a été menée dans les 3 dernières années.</p> |
| 2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan | AAA | <p>Un système documenté de gestion de la sécurité et de la santé a été établi, mis en œuvre et maintenu. Il comprend, au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. des objectifs et des cibles, avec plans à l'appui; b. des processus de détermination des dangers, d'évaluation et de contrôle des risques; c. l'identification des dangers à conséquences graves et des contrôles critiques associés; d. un programme d'hygiène industrielle; e. des rôles et des responsabilités définis et documentés en matière de gestion de la santé et de la sécurité; f. des inspections en milieu de travail; g. la tenue des dossiers de santé et de sécurité. <p>Des ressources sont allouées pour établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer le système de gestion de la santé et de la sécurité et valider l'efficacité des contrôles.</p> <p>Des vérifications internes et externes sont réalisées pour déterminer si la planification et la mise en</p> |

| Critère | Cote | Commentaires |
|---------------------------------------|------|---|
| | | <p>œuvre du système de gestion de la santé et de la sécurité répondent aux exigences de niveau A. Le programme d'hygiène industrielle est sous la surveillance d'un hygiéniste qualifié. Les tâches spécifiques à l'établissement, particulièrement les tâches dangereuses, ont été identifiées. De plus, les contrôles critiques pour ces tâches ont été identifiés à l'aide d'une méthodologie établie d'identification des contrôles.</p> |
| 3. Formation, comportement et culture | AAA | <p>Des processus ont été établis pour former efficacement les employés et les entrepreneurs sur la santé et la sécurité afin de garantir leur compétence dans la détermination des dangers et la prévention des incidents. De plus, l'efficacité des formateurs fait l'objet d'une évaluation. Un programme de santé est mis en place pour soutenir la santé mentale des travailleurs et fournir une assistance en cas de besoin.</p> |
| 4. Surveillance et rapports | AA | <p>Une vérification interne a été menée pour déterminer si la collecte, la compilation et la déclaration des données et de l'information sur la santé et la sécurité répondent aux exigences du niveau A. Les seuils et les déclencheurs liés à la performance des contrôles critiques sont en cours d'élaboration et de mise en œuvre, avec certains seuils et déclencheurs déjà en place. Les programmes de surveillance et d'audit mettent l'accent sur les contrôles critiques. Le rendement en matière de santé et sécurité est communiqué au public au moins une fois par an. Les rapports DD 2021 et 2022 montrent le rendement SST (TRI + TRIFR) en plus du nombre d'interactions de sécurité, d'heures des formations données, les super bons coups, bons coups et initiatives. De plus, les versions du rapport DD sont envoyés par la poste aux citoyens. https://www.glencore.ca/fr/home/nouvelles-media/publications Cependant, aucune vérification externe n'a été réalisée afin de déterminer si la collecte, la compilation et la déclaration des données et de l'information sur la santé et la sécurité répondent aux exigences du niveau A.</p> |
| 5. Rendement | AA | <p>Des objectifs de rendement sont fixés pour les indicateurs révélant les points forts et les points faibles. La haute direction de la compagnie revoit régulièrement les objectifs de rendement du site et les plans d'amélioration associés. L'établissement (ou la compagnie) compare son rendement en matière de santé et de sécurité à celui d'autres entreprises. Le site a régulièrement atteint</p> |

| Critère | Cote | Commentaires |
|---|------|---|
| | | ses objectifs d'amélioration continue du rendement (au moins au cours de trois des quatre dernières années) et ne compte aucun décès au cours de ces quatre années. Cependant, la fonderie n'a pas vérifié à l'externe son rendement en matière de santé et de sécurité pour s'assurer de l'exactitude et de la fiabilité de l'information sur le rendement. |
| Planification de la gestion de crises et des communications – Site | | |
| 1. Préparation à la gestion de crises et aux communications | Oui | Un plan de gestion de crises et des communications est en place. Les menaces et les risques crédibles auxquels la fonderie est exposée sont déterminés, revus annuellement et partagés avec le siège social. Des protocoles d'intervention pour chacun des risques sont en place. Une équipe générale de gestion de crises a été mise sur pied, incluant le personnel en devoir. Les tests d'alerter les employés sont effectués à tous les 3 mois. |
| 2. Revue | Oui | Le plan de gestion des crises et des communications est revu régulièrement et au besoin, notamment lorsque de nouvelles personnes rejoignent l'équipe de gestion des crises. Le plan est partagé avec le siège social. |
| 3. Formation | Oui | La fonderie traverse une véritable crise. Des exercices de simulation sont réalisés annuellement. |
| Planification de la gestion de crises et des communications – Siège social | | |
| 1. Préparation à la gestion de crises et aux communications | Non | Le plan de gestion de crises et des communications n'est pas un document contrôlé. Il n'est pas revu systématiquement. |
| 2. Revue | Non | Le plan général de gestion de crises et des communications n'est pas évalué régulièrement et mis à jour lorsqu'il y a un changement de personnel au sein de l'équipe chargée de sa mise en œuvre ou lorsqu'un changement est apporté aux activités (p. ex., une nouvelle mine) ou tous les 18 à 24 mois. |
| 3. Formation | Oui | Des exercices de simulation annuelle sont réalisés avec l'équipe Norfalco. |
| Prévention du travail des enfants et du travail forcé | | |
| 1. Prévention du travail forcé | Oui | Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région sont en place pour prévenir le travail forcé. |
| 2. Prévention du travail des enfants | Oui | Des processus proportionnels au degré de risque associé à la région sont en place pour veiller à ce qu'aucune personne de moins de 18 ans n'exécute un travail qui, par sa nature ou les conditions dans lesquelles il s'exerce, est susceptible de compromettre sa santé, sa sécurité ou sa moralité. |

| Critère | Cote | Commentaires |
|---|------|--|
| Changements climatiques | | |
| 1. Gestion des changements climatiques sociétale | A | Il existe une stratégie d'entreprise en matière de changements climatiques et elle est soutenue par des actions définies pour les activités existantes et les nouveaux projets. |
| 2. Gestion des changements climatiques aux établissements | AAA | Un système de gestion de l'énergie et des émissions de GES est mis en place. Le système de gestion de l'énergie et des émissions de GES a fait l'objet d'un audit interne et externe. De plus, des indicateurs clés de performance relatifs à la réduction de la consommation d'énergie sont assignés, les compensations sont intégrées dans le système de gestion et des partenariats actifs sont entretenus avec certaines communautés d'intérêts sur la gestion des impacts climatiques. |
| 3. Objectifs et rapports de rendement des établissements | B | Les objectifs de performance en termes d'énergie et d'émission de GES ont été fixés sur plusieurs années. Des rapports publics traitent des aspects de l'énergie et des émissions de GES en ayant recours à des méthodologies de quantification reconnues et vérifiées à l'externe. Toutefois, les informations sur l'évaluation par l'installation des impacts physiques potentiels du climat et les plans ou actions pour gérer les risques associés ne sont pas encore rendus publics. |
| Gestion du maintien de la biodiversité | | |
| 1. Engagement de l'entreprise envers le maintien de la biodiversité, responsabilité et communications | AAA | L'engagement à l'égard de la conservation de la biodiversité s'inscrit dans l'approche zéro perte nette de biodiversité et comprend un engagement à collaborer activement avec d'autres organismes pour la conservation de la biodiversité. Les rôles, les responsabilités et les ressources ont été assignés pour soutenir cet engagement. |
| 2. Planification et mise en œuvre du maintien de la biodiversité | B | Un plan de conservation ou un système de gestion de la biodiversité a été élaboré à l'échelle de la fonderie Horne et comprend : <ul style="list-style-type: none"> • l'évaluation des données de référence et, lorsque disponibles, des connaissances écologiques locales ; • la surveillance de la biodiversité ; • l'identification des aspects significatifs pour la biodiversité ; • l'identification des principales CI. Le plan a été approuvé par la haute direction de l'établissement, et sa mise en œuvre est en cours. Toutefois, au moment de la vérification, il n'y avait pas d'évidence que la sensibilisation à la conservation de la biodiversité était incluse dans les |

| Critère | Cote | Commentaires |
|---|------|--|
| | | programmes de formation destinés au personnel concerné. |
| 3. Rapports sur le maintien de la biodiversité | A | Des rapports sur la conservation de la biodiversité sont produits, y compris: <ul style="list-style-type: none"> • des rapports internes sur la conservation de la biodiversité appuyant les processus décisionnels de la direction à l'échelle de la fonderie Horne; • des rapports publics fréquents sur le rendement en matière de conservation de la biodiversité Sustainability (glencore.com) |
| Gestion des résidus miniers | | |
| 1. Politique de gestion des résidus miniers et énoncé des engagements | A | Un audit externe n'a pas été fait en utilisant le tableau de conformité. |
| 2. Système de gestion des résidus miniers et préparation des mesures d'urgence | A | Un audit externe n'a pas été fait en utilisant le tableau de conformité. |
| 3. Délégation de la responsabilité de la gestion des résidus miniers et de l'obligation de rendre des comptes | C | Le plan d'action pour atteindre le niveau A ne contient pas l'échéancier de mise en œuvre des mesures à prendre. |
| 4. Examen annuel de la gestion des résidus miniers | C | Le plan d'action pour atteindre le niveau A ne contient pas l'échéancier de mise en œuvre des mesures à prendre. |
| 5. Opération, entretien et surveillance | A | Un audit externe n'a pas été fait en utilisant le tableau de conformité. |
| Intendance de l'eau | | |
| 1. Gouvernance de l'eau | A | La vérification externe a permis de confirmer le niveau A. |
| 2. Gestion de l'eau destinée aux opérations | A | Une approche systématique de la gestion de l'eau destinée aux opérations a été établie et mise en œuvre. |
| 3. Planification des bassins versants | AAA | La fonderie a déterminé un périmètre adéquat pour le bassin versant. Les communautés d'intérêts concernées ont été identifiées. La fonderie est impliquée dans l'OBVT et considère les effets cumulatifs sur le bassin versant. Les risques ont été déterminés et sont priorisés. Des initiatives ont été mises en place au niveau des bassins versants. |
| 4. Rendement et production de rapports liés à l'eau | B | Des cibles ou des objectifs de rendement ont été établis relativement aux risques et aux possibilités liés à l'eau. Toutefois, aucun rapport public relatifs à la gestion de l'eau ne fait état du rendement par rapport aux cibles et aux objectifs établis. |

| Critère | Cote | Commentaires |
|--|------|---|
| Approvisionnement responsable (pour conformité avec ICMM) | | |
| 1. Gouvernance d'entreprise et comportement éthique | Oui | La fonderie Horne a les éléments en place pour : <ul style="list-style-type: none"> - Conformité légale - Code de conduite - Lutte contre les pots-de-vin et la corruption - Contributions politiques - Transparence: taxes, propriété et prix des transferts - Responsabilités et production de rapport - Engagement auprès des parties prenantes |
| 2. Intégration du développement durable dans la stratégie d'entreprise et la prise de décision | Oui | Les principes de développement durable sont intégrés dans la stratégie et les prises de décision de la Horne. La fonderie Horne applique la politique de chaîne d'approvisionnement de Glencore. Des processus de diligence raisonnable sont en place et utilisés pour identifier les risques associés aux activités et pratiques des installations et des partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans le but de prévenir les impacts négatifs. Les produits de la fonderie sont vendus à des compagnies appartenant à Glencore, qui sont assujetties à leurs normes et politiques. |
| 3. Respect des droits de l'homme et des droits du travail | Oui | La fonderie Horne a les éléments requis pour : <ul style="list-style-type: none"> - Le respect des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU - La diligence raisonnable – zones de conflits et à haut risque - La réinstallation - La sécurité et droits de l'homme - Les droits du travail - La rémunération des employés et conditions d'emploi - Les femmes, diversité et exploitation minière |
| 4. Performance environnementale | Oui | La fonderie Horne a les éléments requis pour : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du risque, environnement - Fermeture - Prévention de la pollution et gestion des déchets - Matières dangereuses - Économie circulaire |
| 5. Développement social, économique et institutionnel | Oui | La fonderie Horne a une politique d'approvisionnement local. |
| Approvisionnement responsable (pour conformité avec Copper Mark) | | |
| 1. Gouvernance d'entreprise et comportement éthique | Oui | La fonderie Horne a les éléments en place pour : <ul style="list-style-type: none"> - Conformité légale - Lutte contre les pots-de-vin et la corruption - Transparence: taxes, propriété et prix des transferts |

| Critère | Cote | Commentaires |
|--|------|---|
| 2. Intégration du développement durable dans la stratégie d'entreprise et la prise de décision | Oui | La fonderie Horne applique la politique de chaîne d'approvisionnement de Glencore. Cette politique sensibilise les entrepreneurs et les fournisseurs à opérer de façon responsable, en respect des normes d'éthique, de santé et de sécurité, des droits de l'homme et de performance sociale et environnementale comparables aux normes auxquelles la fonderie Horne a souscrit. |
| 3. Respect des droits de l'homme et des droits du travail | Oui | La fonderie Horne a les éléments requis pour : <ul style="list-style-type: none"> - Le respect des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU - La diligence raisonnable – zones de conflits et à haut risque - La réinstallation - La sécurité et droits de l'homme - Les droits du travail - La rémunération des employés et conditions d'emploi - Les femmes, diversité et exploitation minière |
| 4. Performance environnementale | Oui | La fonderie Horne a les éléments requis pour : <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du risque, environnement - Fermeture - Prévention de la pollution et gestion des déchets |
| 5. Développement social, économique et institutionnel | S.O. | Il n'y a pas de patrimoine culturel ou d'artisanat et exploitation minière à petite échelle sur le site ou à proximité de la fonderie Horne. Une norme corporative de patrimoine culturel est en place. |

Déclaration de vérification

| Déclaration de vérification | |
|--|---|
| La vérification externe a été effectuée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD et, par conséquent, comprenait principalement des entrevues, des analyses de données et toute information pertinente (sur la base d'échantillons) pour évaluer la conformité de l'entreprise par rapport aux indicateurs de rendement de l'initiative VDMD. | <input checked="" type="checkbox"/> La vérification externe a été menée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD. |
| Les cotes indiquées dans le présent rapport sont vérifiées en fonction des éléments probants examinés lors de la vérification externe de cet établissement. | <input checked="" type="checkbox"/> Les cotes de ce rapport sont jugées exactes sur la base de cette vérification. |
| Limites | Aucune limite à cette vérification d'auto-évaluation |
| Autres commentaires | - |
| Nom des vérificateurs | Guillaume Carle |

Déclaration de vérification

| | |
|--|--|
| | Evelyne Desaulniers Meriem Raach Mélanie Rousseau |
| Date de la déclaration de vérification | 10 juillet 2023 |
| Signature du vérificateur principal |  |